

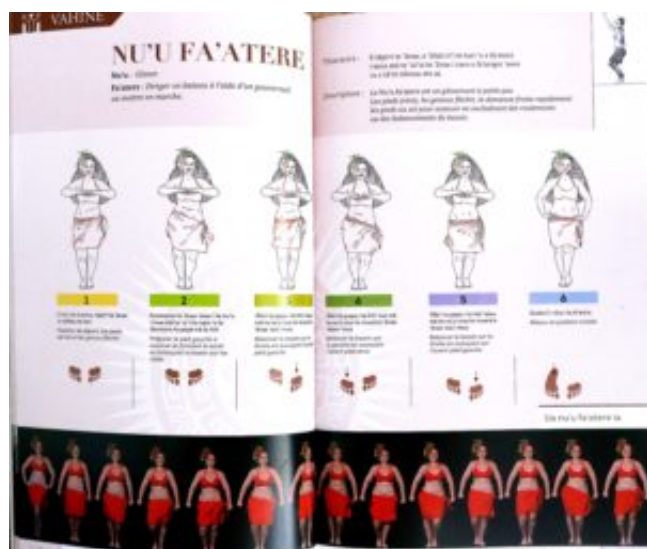
Présentation du répertoire des pas de la danse tahitienne



Le ministre de la Culture, Heremoana Maamaatuaiahutapu, a présenté, vendredi matin, le répertoire des pas de la danse tahitienne - "Ta'o n? te 'ori tahiti", aux côtés du directeur du Conservatoire, Fabien Mara-Dinard, et de membres de la Fédération tahitienne de 'ori tahiti.

Cet ouvrage est le premier recueil officiel consacré aux pas de 'ori tahiti, après trois ans de travaux menés notamment par le CAPF et la Fédération tahitienne de 'ori tahiti. Plusieurs acteurs du monde de la danse et de la culture y ont, en outre, contribué en apportant leur savoir et expérience.

Le répertoire des pas de la danse tahitienne a été conçu pour la préservation, transmission et la valorisation de cette pratique ancestrale.



Imprimé à 350 exemplaires, il sera proposé en premier lieu, comme outil, aux enseignants locaux, aux responsables d'écoles et aux chefs de groupe. Il est composé d'illustrations graphiques et photographiques de 58 pas, dont 32 pour les Vahine, 26 pour les Tane, avec aussi six postures. Le livret propose également une approche linguistique complétée d'un lexique et de vidéogrammes commentés. Il détaille les pas et les postures recensés, des plus utilisés aux plus rares, des pas historiques aux pas actuels.

Ce livret a, en marge, servi de base à la reconnaissance du 'ori tahiti en tant que partie intégrante du patrimoine culturel immatériel français. Il soutiendra, par la même occasion, la candidature de la danse traditionnelle tahitienne au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les éléments iconographiques que contient le livret seront bientôt disponibles sur le site internet du Conservatoire artistique de la Polynésie française. Les écoles de danse et les troupes recensées par les services de la Maison de la Culture et participant aux différents Heiva le recevront en priorité.

Communiqué du gouvernement